

Réf: Dossier 423797

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE PREMIUM MOTORS SARLU »

Siège ABIDJAN MARCORY CENTRE 9EME  
ARRONDISSEMENT CARREFOUR DE LA NOUVELLE  
BOULANGERIE, Lot 1, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/06/2025, et enregistrés le 25/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PREMIUM MOTORS SARLU

»

Objet : - VENTE DE VEHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS  
- VENTE D'ACCESOIRES DE VEHICULES  
- VENTE DE TOUT ENGINS OU APPAREIL A  
MOTEUR ET APPAREILS ELECTRONIQUES  
- TRANSPORT DE MARCHANDISES, BIENS ET DE  
PERSONNES  
- IMPORT-EXPORT

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY CENTRE 9EME  
ARRONDISSEMENT CARREFOUR DE LA NOUVELLE  
BOULANGERIE, Lot 1, Ilot 8

Dirigeant(s) Mlle DIE NATOHI LILIANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06959 du 10/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

